



16 novembre 2021



www.la-falaise.fr

La commune vous aide : (2)



Participation aux frais d'accueil de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires pour l'année 2020/2021

Conscient des difficultés rencontrées par les familles pour la garde de leur(s) enfant(s) durant les vacances scolaires, notre commune ne pouvant proposer de structure d'accueil, le Conseil municipal a lors de sa séance du 29 septembre 2020, a décidé à l'unanimité de pérenniser cette aide financière :

- de 3 € par jour d'accueil et par enfant de 3 à 10 ans inclus
- pour leur accueil au sein d'une structure publique d'accueil de loisirs sans hébergement agréée pour les vacances scolaires de l'année 2020/2021, hors stages, séjours ou colonies de vacances.

Pour faire la demande de versement, venir en mairie avant le 30 novembre 2021 avec une pièce d'identité, la ou les factures correspondantes et un RIB (si même RIB que l'année passée, le signaler) pour le virement bancaire en décembre.

Participation aux frais de transport scolaire pour l'année 2021/2022

Lors de sa séance du 29 septembre 2020, le Conseil municipal a également décidé de pérenniser sa participation d'un montant de 35 € aux frais de transport scolaire collectif de ses jeunes lycéens ou étudiants pour l'année scolaire 2021/2022.

Pour faire la demande de versement, venir en mairie avant le 30 novembre 2021 avec la carte de transport, une pièce d'identité, un certificat de scolarité et un RIB (si même RIB que l'année passée, le signaler) pour le virement bancaire en décembre.



Les demandes peuvent être déposées dans notre boîte aux lettres ou envoyées par courriel.

Une fois la date dépassée, aucune demande ne sera prise en compte.

Calendrier des pompiers 2022

Nous vous confirmons que les Sapeurs Pompiers de Maule sont autorisés à vendre leur calendrier à La Falaise. Il est important de souligner qu'ils porteront leur tenue, devront présenter leur carte professionnelle, et remettre un reçu après le don.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Maule
Chaussée Saint-Vincent - 78580 MAULE



Coupures de courant le 3 décembre 2021

Enedis (ex-ERDF) nous informe de travaux sur le réseau électrique le **vendredi 3 décembre 2021 entre 9h et 15h** (liste des rues concernées ci-dessous) :



Agence d'Exploitation de MAGNANVILLE

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT
POUR TRAVAUX

Commune de : LA FALAISE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Horaires des coupures :

de 09h00 à 15h00

Quartiers ou lieux-dits :

3 au 9, 2, 1B, 3B, 3T chemin DES NEZY

1 au 9, 2 au 8 impasse DES FIEFS

20 au 26, 32 au 36, 20B, 25B rue DE LA SOURCE

RUE DU CHATEAU

1 au 13, 17 au 21, 5B HAMEAU DE TANQUEUE

Au cas où vous resteriez sans courant après la période indiquée, vous pourrez joindre le service dépannage Enedis au 09 726 750 78 (appel non surtaxé).

Arbre de Noël 2021



Le traditionnel **Arbre de Noël** pour les falaisiens de 0 à 10 ans étant annulé, le Père Noël apportera les cadeaux des jeunes falaisiens(nes) inscrit(e)s, le :



Samedi 11 décembre 2021 entre 13h30 et 17h
Salle Aigue Flore (masque obligatoire)

Colis de Noël 2021 des Sages



Faute de participant en nombre suffisant et considérant l'évolution sanitaire actuelle, le traditionnel Goûter de Noël des Sages n'aura finalement pas lieu. Croyez bien que nous en sommes désolés mais la prudence est de mise !

Les colis seront donc exclusivement à retirer en mairie les :

Vendredi 10 décembre 2021 : de 15h à 18h30

Lundi 13 et mardi 14 décembre 2021 : de 15h à 17h30

Nouvelles fermetures impasse du Bec de Géline

Afin de remplacer le poteau Enedis situé en haut de l'impasse, nous vous informons que l'impasse du Bec de Géline sera de nouveau interdite à la circulation et au stationnement les :

- **vendredi 3 décembre 2021** (terrassment de la fouille du poteau)
- **mardi 7 décembre 2021** (reprise du support et dépose de l'ancien)



Nous comptons sur votre compréhension et votre prudence.

Travaux sur réseaux d'eau à La Falaise (suite)



Comme évoqué dans le précédent flash, un nouveau chantier de renouvellement de canalisations AEP (adduction d'eau potable) est prévu par GPS&O :



Impasse du Marais

La circulation de tous véhicules sera interdite en journée dans l'impasse du Marais **du vendredi 19 novembre au vendredi 17 décembre 2021 inclus**. Ces dispositions d'exploitation de la circulation seront concrétisées par l'installation ou la levée de la signalisation par l'entreprise en charge des travaux.

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise ainsi que les équipes travaux resteront attentives et à votre écoute durant le chantier. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les services de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise - Direction du Cycle de l'Eau au 01.30.98.98.05.

Message de l'ADMR de Maule (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Le maintien à domicile des personnes âgées est devenu une priorité. Hélas, la demande est importante et nous n'arrivons pas à recruter le personnel nécessaire.



L'ADMR de Maule recrute des **AUXILIAIRES DE VIE** et des **AIDES À DOMICILE** véhiculées (remboursement des frais kilométriques) acceptant des missions (ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, aide à la toilette, repas).
Poste à pourvoir immédiatement - Contacter l'ADMR au 01 30 90 75 95.



INFOS DÉCHÈTERIES

PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER



À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE,
VOS DÉCHÈTERIES CHANGENT D'HORAIRE.
TOUS LES HORAIRES ET LES MODALITÉS D'ACCÈS SUR GPSEO.FR



N° INFOS DÉCHETS – 01 30 33 90 00
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

Déchèteries : passage aux horaires d'hiver depuis le 2 novembre 2021

Dès début novembre, 10 déchèteries du territoire passent à l'heure d'hiver. Celles de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine conservent quant à elles leurs horaires d'ouverture habituels. Les derniers dépôts doivent se faire impérativement quinze minutes avant l'heure de fermeture annoncée. Pour rappel, depuis le 3 mai, tous les habitants des 73 communes de GPS&O ont accès aux 12 déchèteries du territoire, quel que soit leur lieu de résidence.

Achères :

- Mardi : 14h – 17h
- Mercredi, jeudi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Vendredi : 10h – 12h et 14h – 17h

Aubergenville :

- Lundi : 9h – 12h
- Mercredi et vendredi : 14h - 17h
- Samedi : 10h - 12h et 15h - 19h
- Dimanche : 10h – 12h

Conflans-Sainte-Honorine :

- Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
- Dimanche : 9h – 12h

Epône :

- Lundi et mercredi : 14h – 17h
- Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Dimanche : 9h – 12h

Gargenville :

- Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Mercredi et vendredi : 14h – 17h
- Dimanche : 9h – 12h

Les Mureaux :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 - 12h et 13h30-16h30
- Samedi : 9h30 – 12h et 13h30 – 17h

Limay :

- Lundi, jeudi et vendredi : 14h – 18h
- Mercredi : 9h – 12h et 14h – 18h
- Samedi : 9h – 18h
- Dimanche : 9h – 12h

Mantes-la-Jolie :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 13h - 18h
- Samedi : 9h – 18h
- Dimanche : 9h – 12h

Mantes-la-Ville :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 13h – 18h
- Samedi : 9h – 18h
- Dimanche : 9h – 12h

Orgeval :

- Lundi, mercredi et vendredi : 13h – 18h
- Samedi : 9h – 12h et 13h – 18h
- Dimanche : 9h – 12h

Rappel des jours et horaires d'ouverture des déchèteries de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine (inchangés)

Carrières-sous-Poissy :

- Lundi : 10h – 12h et 14h – 17h30
- Mercredi : 14h – 18h
- Vendredi : 10h – 12h et 14h – 18h
- Samedi : 9h – 12h et 14h – 18h
- Dimanche : 9h – 12h et 14h – 16h45

Triel-sur-Seine :

- Lundi : 13h30 - 17h30
- Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
- Samedi : 9h - 17h
- Dimanche : de 9h à 12h

- **Pièces à présenter :** carte d'accès ou pièce d'identité + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- **Véhicules autorisés :** PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) limité à 3,5 tonnes et hauteur à 1,90 m. Utilisation de bennes basculante interdite.